

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE DE MRM

18 février 2016

Présents : Véronique Bessière, Isabelle Bourdon, Philippe Chapellier, Antoine Chollet, Pierre Chollet, Nathalie Commeiras, Ariel Eggrickx, Frédéric Le Roy, Marie-Christine Lichtlé, Anne Loubès, Karim Messeghem, Régis Meissonier, Sophie Mignon, Roxana Ologéanu-Taddéi, Florence Palpacuer, Sylvie Sammut

Excusés : Isabelle Bories-Azeau, Hervé Chappert, Pauline Folcher, Frank Lasch, Florence Rodhain

Les questions à l'ordre du jour :

1. Nomination représentants de MRM au Département Scientifique Gestion
2. Liste des membres de MRM
3. Répartition budgétaire année 2016
4. Direction des groupes de recherche, Direction de MRM et AG du 24 mars
5. Résultats appels à projets soutien à la recherche

1) Nomination des représentants de MRM au Département Scientifique Gestion

Parmi les membres de droit du département scientifique « Gestion », 8 sièges sont réservés à des représentants du laboratoire dont le directeur du laboratoire. Il s'agit donc de nommer 7 membres de MRM en qualité de représentants du laboratoire au DS Gestion. Gérald Naro, rappelle les principes qui fondent MRM : 8 groupes disciplinaires et deux axes thématiques qui structurent le projet scientifique. Une proposition est faite :

- 1 représentant du groupe Entrepreneuriat, Sylvie Sammut
- 1 représentant du groupe Comptabilités et Société, Philippe Chapellier
- 1 représentant du groupe Finance, Pierre Chollet
- 1 représentant du groupe Marketing, Marie-Christine Lichtlé
- 1 représentant du groupe Systèmes d'information, Florence Rodhain
- 1 représentant du groupe Stratégie et de l'axe innovation, Frédéric Le Roy
- 1 représentant des groupes RH et alter-management et de l'axe Management responsable, Nathalie Commeiras

Une discussion s'engage. Florence Palpacuer indique qu'elle aurait souhaité une concertation préalable au sein du pôle RH/Alter management/Management Responsable avant que ne soit désigné, en conseil de laboratoire, le représentant du pôle au sein du DS. Elle précise qu'elle souhaite que cette concertation ait lieu.

Karim Messeghem indique que selon les textes, il incombe au directeur du laboratoire de nommer les représentants de celui-ci au Département Scientifique.

Gérald Naro indique que la désignation de la directrice du groupe GRH lui a semblé normale dans la mesure où la gestion des ressources humaines constitue le dénominateur commun du pôle. Il souligne la possibilité d'un suppléant et d'une représentation tournante.

Véronique Bessière et Gérald Naro indiquent que les directeurs de groupe sont représentants de MRM au Conseil du DS « ÉS-qualité ».

La proposition est soumise au vote ; elle est adoptée à l'unanimité.

2) Listes des membres de MRM

Gérald Naro soumet au Conseil de Laboratoire l'approbation de la liste des membres de MRM.

Une discussion s'engage. Se pose la question des « docteurs » qui n'ont pas le statut d'enseignant-chercheur. Karim Messeghem soulève également le cas des enseignants chercheurs n'appartenant pas à l'université de Montpellier, qui peuvent, du fait de leur appartenance à MRM, s'ils sont HDR, diriger des thèses et bénéficier de contrats doctoraux alors que leur université d'origine n'apporte aucune ressource. Frédéric Le Roy souligne que l'appartenance à MRM doit être envisagée de manière très sélective. Est alors mentionné, le cas des enseignants chercheurs de l'UM, membres de MRM, qui ne sont pas publiants. Les membres du Conseil de Laboratoire s'accordent à considérer que l'appartenance à MRM doit être conditionnée à la réalisation d'une activité scientifique avérée de la part de ses membres.

Il est noté :

- Que l'accès aux ressources et, tout particulièrement, aux contrats doctoraux pour des membres n'appartenant pas à l'université de Montpellier doit être soumis à conditions. Celles-ci devront être explicitées et communiquées clairement.
- Que les postulants doivent faire preuve d'une activité scientifique avérée (publications, communications, chapitres d'ouvrages,...)

Approbation des listes :

Gérald Naro demande aux directeurs de groupe ou à leur représentant présent de présenter les chercheurs qui demandent un rattachement à MRM. Il est précisé que cela concerne uniquement les « docteurs » qui ne bénéficient actuellement d'aucun statut au sein de l'université (les ATER ne sont pas concernés, ni les docteurs ayant soutenu en 2015)⁽¹⁾. Pour chaque candidat, il est demandé au directeur de groupe de préciser la nature de ses publications. Les noms proposés sont :

- Valérie Ceccaldi
- Mélissa Rios
- Audrey Rivière
- Saloua Zgoulli
- Sanaa Ait-Daoud
- Guénola Nonet
- Rhizlane Hamouti
- Hyacinthe Sanou

- (1) N'étaient pas concernés : Antoine Chollet, Jacqueline Boysselle, Pauline Folcher, Nasri Messara qui ont soutenu en 2015, Inès Gabarret a soutenu son HDR en 2016 et est inscrite à l'UM, Marie-Gomez Breysse est IGR au sein du Labex.

La liste est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

3) Répartition budgétaire année 2016

Gérald Naro présente la dotation budgétaire 2016 : elle s'élève à 89739 €. L'université a procédé à un rééquilibrage des dotations budgétaires des unités de recherche à l'horizon 2019, avec rattrapage progressif sur 5 ans. Pour MRM la dotation devrait évoluer ainsi :

Evolution de la dotation 2015/2019

2015	2016	2017	2018	2019
78218 €	89739 €	100859 €	112180 €	123500 €

Une discussion s'engage sur la faiblesse des moyens mis à disposition d'un grand laboratoire comme MRM qui atteint aujourd'hui un effectif de 140 chercheurs permanents et 90 doctorants. La discussion s'engage notamment sur les locaux. Les locaux du

bâtiment 19 apparaissent désormais insuffisants compte-tenu de l'activité et de l'ampleur prise par le laboratoire. Il est décidé, que MRM devrait prochainement, de manière conjointe avec le Département Scientifique Gestion et le Labex, entreprendre une démarche auprès du Président de l'université et du Vice-Président chargé de la recherche. Un inventaire des besoins et des moyens actuels va être réalisé.

Concernant la répartition budgétaire, Gérald Naro précise qu'en raison des normes imposées par l'université, sur la dotation de 89 539 €, 14 730 € seront réservés à l'équipement, le reste 74809 € au fonctionnement. Sur les 14 730 €, il est prévu, exceptionnellement en 2016, d'affecter 8000 € à des frais de remise en état des locaux du bâtiment 19 sur le site Triolet.

Concernant l'allocation entre les groupes disciplinaires et axes transversaux, Gérald Naro propose que 8000 € soient répartis, dès 2017, entre les deux axes transversaux qui constituent le projet scientifique de MRM : innovation et management responsable en sus de leur dotation actuelle (environ 4000 €). Cela porterait leur dotation à 8000 € par groupe, à charge de ces derniers d'employer cette somme à dynamiser la politique scientifique transversale de MRM.

Ariel Eggrickx indique que, si elle approuve, cette proposition, elle estime qu'en termes de message, il ne conviendrait pas de décourager les deux autres axes transversaux à vocation sectorielle (agro et santé) qui ont fourni d'importants efforts.

Les axes transversaux sont vivement encouragés à rechercher des financements sous contrats de type ANR notamment.

La discussion sur l'allocation entre les groupes se poursuit. Gérald Naro et Marie-Laure Andriuzzi indiquent que l'an dernier tous les budgets n'ont pas été épuisés. Il est rappelé, qu'à partir de septembre, les sommes restantes dans chaque groupe et axe sont mises en commun jusqu'à décembre. Frédéric Le Roy demande à ce qu'un état des dépenses engagées par chaque groupe soit alors communiqué aux directeurs de groupe.

La répartition du budget est alors proposée :

Comme en 2015,

8 % sont affectés au budget commun de MRM

Sur la somme restante : 2 % sont alloués à part égale aux deux axes transversaux Innovation et Management Responsable

1/9 de la somme restante est partagée à part égale entre les 4 axes.

8/9 de la somme restante est allouée aux groupes disciplinaires proportionnellement à leurs effectifs.

Le tableau de la page suivante présente la répartition ainsi obtenue.

La proposition de répartition budgétaire est soumise au vote : elle est adoptée à l'unanimité.

SOURCE	MONTANTS 2016	2015
UM FONCTIONNEMENT	74 807,00	72 636,00 €
SUP DE CO	45000	45 000,00 €
TOTAL	119807	
INVESTISSEMENT	14730,00	

CLE DE REPARTITION - ENCHAINEMENT	
MRM COMMUN	8%
AXES MANAG + INNOV	2%
AXES TOUS	1/9 EN 4
GROUPES	7/9 ET PAR EFFECTIFS

GROUPES	EC et Docteurs PERMANENTS	DOCTORANTS	EFFECTIF TOTAL
ALTERMANAGEMENT	11	6	17
COMPTA	30	16	46
ENTREPRENEURIAT	22	17	39
FINANCE	23	6	29
GRH	12	7	19
MARKETING	21	9	30
STRATEGIE	17	12	29
SI	21	19	40
TOTAL	157	92	249

REPARTITION			
POUR	DOTATION UM	SUP DE CO	TOTAL
MRM COMMUN	5 985 €	3 600 €	9 585 €
RESTE A REPARTIR	68 822 €	41 400 €	
MANAGEMENT RESPONSABLE	2 600 €	1 564 €	4 164 €
INNOVATION	2 600 €	1 564 €	4 164 €
SANTE	1 912 €	1 150 €	3 062 €
AGROALIMENTAIRE	1 912 €	1 150 €	3 062 €
RESTE A REPARTIR	59 799 €	35 972 €	
ALTERMANAGEMENT	4 083 €	2 456 €	6 539 €
COMPTA	11 047 €	6 645 €	17 693 €
ENTREPRENEURIAT	9 366 €	5 634 €	15 000 €
FINANCE	6 965 €	4 190 €	11 154 €
GRH	4 563 €	2 745 €	7 308 €
MARKETING	7 205 €	4 334 €	11 539 €
STRATEGIE	6 965 €	4 190 €	11 154 €
SI	9 606 €	5 779 €	15 385 €
	74 807 €	45 000 €	119 807 €

4) AG du 24 mars 2018

Il est précisé que l'élection des directeurs de groupe se fera en AG le 24 mars.

Un appel à candidature va être envoyé aux membres de MRM, il s'agit d'élire :

- Le directeur de MRM
- Les directeurs de groupes disciplinaires et leurs suppléants
- Les membres élus et leurs suppléants :
 - o 2 sièges au titre du collège PR
 - o 2 sièges au titre du collège HDR
 - o 2 sièges au titre du collège MCF
 - o 2 sièges au titre du collège Doctorants
 - o 1 siège au titre du personnel IATS

La date limite des dépôts de candidature est fixée au 17 mars. Les candidatures doivent être déposées auprès de Marie-Laure Andriuzzi.

Gérald Naro indique qu'il souhaite se présenter pour un deuxième mandat. Il précise qu'il souhaiterait être accompagné, dans ce deuxième mandat, par un Directeur Adjoint.

5) Résultats appels à projet « soutien à la recherche »

15 000 € ont été alloués au projet porté par MC Lichtlé, 10 000 € au projet porté par I Bourdon

Frédéric Le Roy tient à souligner la faiblesse des moyens ainsi alloués à MRM. L'ensemble des membres du Conseil de Laboratoire approuve en notant que cela s'est traduit également dans l'aide aux manifestations scientifiques. Les membres du Conseil de Laboratoire s'accordent pour s'inquiéter du manque de soutien de l'université vis-à-vis de MRM.

Isabelle Bourdon, note que seuls deux projets ont obtenu un financement et propose que l'on puisse regrouper plusieurs projets afin de donner à MRM la possibilité de bénéficier de davantage de financements.

6) Questions diverses

- **Aides aux manifestations scientifiques se déroulant entre le 1^{er} juillet 2016 et le 31 janvier 2017.** La campagne est ouverte sur le site de l'UM : www.umontpellier.fr/portfolio/aides-aux-manifestations-scientifiques/

Les dossiers et la fiche financière remplis et signés devront parvenir à la DRED avant le 10 mars 2016 à 12h à l'adresse : dred-aap-manifestations@umontpellier.fr

- **MSH**

Florence Palpacuer donne une information sur la Maison des Sciences de l'Homme. Celle-ci a été reprise en main et semble désormais mener une politique plus volontariste. La MSH doit s'installer à Saint-Charles sur 1700 m2 de locaux. Des appels à projet d'un montant de 5000 à 20000 € vont être lancés. Ils encourageront des projets Disciplinaires. Florence Palpacuer a pu noter, lors d'une réunion en décembre, à laquelle participaient plusieurs labex importants en sciences dure, que les sciences dures avaient besoin de justifier de la mobilisation des SHS dans leurs réponses aux appels d'offre.

- **Qualifications au CNU :**

Isabelle Bourdon fait un état de la session de qualification aux fonctions de Maître de conférences et de Professeur des universités CNU 06, qui s'est déroulée début février. 184 sur 454 candidats ont été qualifiés aux fonctions de Maîtres de conférences. 37 sur 142 candidats ont été qualifiés aux fonctions de Professeur des universités (article 46.1). Des

recommandations sont disponibles sur le site de la CP CNU 06 (<http://www.cpcnu.fr/web/section-06/presentation>) et un rapport détaillé sur la session de février est disponible sur le site Variance (<http://www.variance-cnu06.org/docs/~2/Variance%20CNU06%20%20CR%20qualifications%20MCF%20et%20PR%202016.pdf>) .